

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Credit-Agricole-Les-epargnants-argentins-apostrophent-le-Credit-Agricole-a-Paris>

Crédit Agricole : Les épargnants argentins apostrophent le Crédit Agricole à Paris

- Empire et Résistance - Banques -
Date de mise en ligne : jeudi 15 août 2002

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Rosario, le 21 juillet 2002

Les épargnants argentins
de la Banque Bisel
Crédit Agricole

A qui correspond de droit

Les épargnants de la Banque Bisel Crédit Agricole vous écrivent cette lettre afin qu'elle soit diffusée dans votre prestigieuse média.

Nous regrettons que la crise financière et économique que traverse actuellement l'Argentine soit mondialement connue. Peut-être, la réalité diamétralement opposée de l'Europe en général et de la France en particulier ne permet pas au citoyen moyen français de comprendre exactement, ou approximativement, le conflit réel qui existe entre les épargnants argentins et un grand secteur de la banque transnational, installée depuis quelques années dans ce pays. C'est pour cela que nous prétendons faire connaître à la plus grande quantité possible de français le comportement déloyal et trompeur du Crédit Agricole S.A. vis-à-vis des épargnants argentins.

Il faut souligner que la Banque Bisel S.A. est née à partir de la fusion de petites banques coopératives régionales, et, au moment du décret de l'indisponibilité des dépôts, le 3 décembre 2001, le Crédit Agricole était le propriétaire du 68% des actions de la Banque Bisel S.A.

La confiance et la sécurité que les épargnants argentins ont déposée dans une entité de renommée et de hiérarchie internationale comme le Crédit Agricole ont été complètement ébranlées lorsqu'on a violé le droit fondamental de la propriété privée. En effet, nous sommes en train de dire que : Le Crédit Agricole S.A. A RETIRE SES CAPITAUX ET EST PARTI SANS NOUS REMBOURSER ET SANS AVERTIR LES CLIENTS, sous l'argument de l'instabilité économique du pays dû, d'après l'opinion des directifs, à une systématique et mauvaise administration de l'Etat.

Si le Crédit Agricole avait déjà perçu des difficultés pendant le premier semestre 2001, pourquoi il ne l'ont pas publié ? Pourquoi ils ont continué à faire de la publicité trompeuse en faisant appel « à la garantie du CREDIT AGRICOLE DE PARIS » ? Pourquoi ils ont continué avec la réception des dépôts ? Pourquoi on a renouvelé les investissements du mois de novembre 2001 s'ils savaient qu'ils n'allaient pas pouvoir les rembourser ? et ; la dernière question qui illustre la perversité du comportement du Crédit Agricole : Pourquoi ils N'ONT PREVENU QUE LES GRANDS CLIENTS POUR QU'ILS RETIRENT LEUR ARGENT, en laissant dans le système le 90% des petits épargnants ?

Nous savons très bien que les entités bancaires ne sont pas des institutions philanthropiques mais des entreprises avec des fins économiques, pourtant, nous savons aussi très bien que l'une des possibilités inhérentes au libre jeu du capitalisme c'est la possibilité de souffrir des pertes.

Nous sommes convaincus que le Crédit Agricole est, en définitive, le responsable juridique du remboursement de nos dépôts. Voici donc la transcription des paroles de Monsieur Lucien Douroux, ex président du Crédit Agricole, dans un interview au Journal Clarin le 6 décembre 1998 : « ... le degré d'autonomie de la banque régionale est limitée au contact avec la clientèle... ils s'occupent du personnel et de l'informatique. Le Crédit Agricole est une caisse centrale, il fait le marketing, crée les produits et EST LE RESPONSABLE DE LA LIQUIDITE ET DE LA SOLVABILITE » du groupe Bisel.

Il faut remarquer que les décisions du gouvernement n'ont peut-être pas été sages mais pas du tout unilatérales étant donné que les mesures ont été approuvées dans des réunions entre le Ministère de l'Economie et les représentants des entités bancaires. Le Crédit Agricole avait des moyens de s'opposer à ces décisions tel comme le reste des banques l'ont fait quand les lois affectaient leurs intérêts. Dans ce cas-là, ils ne l'ont pas fait parce que cela ne leur convenait pas et que les inconstitutionnelles décrets du gouvernement apparaissaient comme la LEGITIMATION DU VOL AUX EPARGNANTS.

Au lieu de s'opposer, le Crédit Agricole a décidé de fuir le pays, en devenant ainsi le complice du génocide économique du peuple argentin. Ceux qui défendent la mondialisation et l'élimination des frontières pour l'établissement des affaires financières, comme le Crédit Agricole par exemple, aujourd'hui, ils se cachent derrière les frontières françaises pour ne pas respecter les contrats bancaires. Alors, pourquoi ne pas se poser la question suivante : Ils seraient capables d'agir de la même façon en France ou dans n'importe quel autre pays développé ?

Avant d'abandonner le pays, le Crédit Agricole aurait dû faire face aux compromis qu'elle avait signés en accord avec ceux qui ont fait confiance à son prestige et lui ont donné l'argent obtenu à partir des sacrifices de toute la vie.

En plus de l'indignation des épargnants, le retrait du Crédit Agricole du groupe Bifel a provoqué une véritable catastrophe dans tout le circuit productif agricole et d'élevage placé dans le centre du pays et dépendant du financement créditrice de la Banque Bifel.

En Argentine, il n'y a pas de politiques particulières pour le financement des activités agraires comme la PAC en Europe, et, en conséquence, le retrait du Crédit Agricole a laissé les producteurs de la région sans capital de travail pour le développement de leurs activités productives.

Comme vous pouvez l'observer, la situation de l'Argentine est très difficile. Pourtant, les difficultés ne nous feront pas abandonner la lutte que nous avons commencée et qui finira lorsqu'on retrouvera la véritable solution respectant nos droits. Pour l'instant, nous sommes en train de faire une campagne dans les médias pour faire connaître le comportement de la banque verte dans d'autres pays, et surtout en France : le siège central du Crédit Agricole, le pays que nous admirons grâce à sa tradition démocratique dans laquelle nos anciens politiciens se sont inspirés pour construire la Nation d'après les principes de la Révolution Française.

Pour conclure, voici nos coordonnées au cas où vous voudriez nous contacter :

Emma Aida Coso : emmacoso@hotmail.com

Numéro de téléphone : (0054-341) 4814581 Rosario, Argentine

Liliana Colautti : lcolautti@solsis.com.ar

Numéro de téléphone : (0054-341) 4823410 Rosario, Argentine

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous voudriez porter à cette lettre, veuillez agréer à l'expression de mes sentiments distingués.

Emma Aida Coso et Liliana Colautti